



Le Moule, Le 07 décembre 2023

Département Culture, Sport, Affaires Scolaires
Direction des Affaires Scolaires

Nos réf. : 2023/122/GLC/FP/CM/TG

COMMUNIQUÉ

PRE-INSCRIPTIONS CLASSE DE TRES PETITE SECTION

Le Maire de la ville informe les parents que les pré-inscriptions en Classe de Très Petite Section (enfants nés en 2022), pour l'année scolaire 2024-2025 seront ouvertes **du jeudi 1^{er} février au mardi 30 avril 2024.**

Les inscriptions se feront :

1. Par mail « inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr »
(Renseigner en objet : PRE-INSCRIPTION TPS 2024),
2. Au bureau des Affaires Scolaires sis à l'annexe 1 de la mairie – rue Achille-René BOISNEUF, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

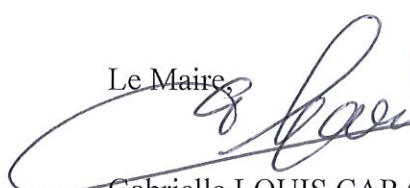
Pièces à fournir :

- ✓ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec affiliation des parents,
- ✓ Justificatif d'adresse de moins de 3 mois,
- ✓ Attestation CAF,
- ✓ N° de téléphone des parents,
- ✓ Adresse e-mail des parents,
- ✓ Attestation de paiement CAF,
- ✓ Dernier avis d'imposition,
- ✓ **Formulaire de préinscription** (à récupérer sur le site de la ville du Moule – rubrique actualités ou au bureau des Affaires Scolaires).

NB :

- Tout dossier incomplet sera rejeté,
- Les dossiers de pré-inscription seront étudiés par une commission. Les parents seront destinataires d'un courrier pour leur notifier la décision.

Le Maire,


Gabrielle LOUIS CARABIN

